

• FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version 7.5
Date de révision 27.02.2026
Date d'impression 28.02.2026

SECTION 1. IDENTIFICATION

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : 2,2-Diméthoxypropane

Code Produit : D136808
Marque : Sigma-Aldrich
No.-CAS : 77-76-9

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire, Synthèses de substances

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : MilliporeSigma Canada Ltd.
2149 WINSTON PARK DRIVE
OAKVILLE ON L6H 6J8
CANADA

Téléphone : +1 905 829-9500
Fax : +1 905 829-9292

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence : +1-703-527-3887 CHEMTREC
(International)
24 Hours/day; 7 Days/week

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Liquides inflammables : Catégorie 2

Irritation cutanée : Catégorie 2

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence :

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.
P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Stockage:

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Substance

No.-CAS : 77-76-9

Composants

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
Acetone-dimethyl acetal	77-76-9	Secret commerci al** (\geq \leq 100) 80 -

** Voir la section 15 pour les informations sur le CCRMD.

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (maximal 2 verres). Consulter un médecin.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11
- Protection pour les secouristes : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
- Avis aux médecins : Donnée non disponible

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Mousse
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance/cet mélange.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La distance de retour de flamme peut être considérable.
L'explosion d'un récipient risque de se produire pendant un incendie.

Combustible.

Attention au retour de flamme.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

La formation de mélanges explosibles avec l'air peut se produire dès les températures normales.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone

Méthodes spécifiques d'extinction : Donnée non disponible

Information supplémentaire : Porter les récipients hors de la zone de danger, refroidir à l'eau.
Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

Équipements de protection particuliers des pompiers : Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et

Sigma-Aldrich - D136808

Page 4 de 13

porter des vêtements de protection appropriés.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Conseil pour les non-secouristes:
Ne pas respirer les vapeurs, aérosols.
Éviter le contact avec la substance.
Assurer une ventilation adéquate.
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
Évacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.
Conseil pour les répondants en cas d'urgence:
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
Risque d'explosion.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus.
Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10).
Ramasser avec un absorbant pour liquides, par exemple le Chemizorb®. Évacuer pour élimination.
Nettoyer la zone contaminée.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Pour les précautions, voir section 2.2

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
- Classe de stockage : 3, Liquides inflammables
- Température de stockage recommandée : Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Sensible à l'humidité.

Matériel d'emballage : Matière appropriée: N'importe quel tambour en métal

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique : Donnée non disponible

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols. Nos recommandations sur la protection respiratoire filtrante sont basées sur les normes suivantes : DIN EN 143, DIN 14387 et d'autres normes afférentes en lien avec le système de protection respiratoire utilisé.

Type de Filtre recommandé: : Filtre A

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Protection des mains

Matériel : Viton®
Délai de rupture : 480 min
Épaisseur du gant : 0.7 mm
Indice de protection : Contact total
Fabricant : Vitoject® (KCL 890 / Aldrich Z677698, Taille M)

Matériel : caoutchouc butyle
Délai de rupture : 30 min
Épaisseur du gant : 0.7 mm
Indice de protection : Contact par éclaboussures
Fabricant : Butoject® (KCL 898)

Remarques : Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 16523-1, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: www.kcl.de).

Protection des yeux : Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en

vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).
Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps : Tenue de protection antistatique ignifuge.

Mesures d'hygiène : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: Donnée non disponible
Odeur	: Donnée non disponible
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Point de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: 83 °C Méthode: lit.
Point d'éclair	: -10 °C Méthode: coupelle fermée, coupelle fermée
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Inflammabilité (liquides)	: Donnée non disponible
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Limite d'explosivité, supérieure 31 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Limite d'explosivité, inférieure 6 % (v)
Pression de vapeur	: Donnée non disponible

Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 0.847 gcm ³ (25 °C) Méthode: lit.
Hydrosolubilité	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Temps d'écoulement	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible
Poids moléculaire	: 104.15 g/mol
Caractéristiques de la particule	
Taille des particules	: Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Stabilité chimique	: La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).
Possibilité de réactions dangereuses	: Peut se décomposer au contact de l'humidité ou de l'eau.
Conditions à éviter	: Réchauffement.
Matières incompatibles	: Donnée non disponible
Produits de décomposition	: En cas d'incendie : voir section 5

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - Rat - > 2,260 mg/kg

Symptômes: En cas d'ingestion: irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et du tube digestif.

Remarques: (Fiche de données de sécurité extér.)

Symptômes: Toux, Insuffisance respiratoire, irritations des muqueuses

DL50 Dermale - Rat - > 2,100 mg/kg

Remarques: (Fiche de données de sécurité extér.)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Remarques: Provoque une irritation cutanée.

La val./décl. fournie repose sur une approche (Q)SAR

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarques: Provoque une sévère irritation des yeux.

La val./décl. fournie repose sur une approche (Q)SAR

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Test de sensibilisation (selon Magnusson et Kligman):

Résultat: négatif

(OCDE ligne directrice 406)

Mutagenicité sur les cellules germinales

Type de Test: Test de Ames

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

11.2 Information supplémentaire

sécheresse, crevasse de la peau, Irritation de la peau

Concerne les cétones en général: en cas d'apparition de vapeurs/aérosols irritations des muqueuses, toux et dyspnée après inhalation. Après résorption de quantités importantes: dépression du système nerveux central (narcose). En cas de contact répété se produit un effet dégraissant avec une éventuelle inflammation secondaire. A doses élevées, on ne saurait exclure des effets toxiques sur le foie et les reins. En cas d'inhalation de gouttelettes, danger d'oedème des voies respiratoires.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Acetone-dimethyl acetal:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Persistence et dégradabilité

Composants:

Acetone-dimethyl acetal:

BOD/ThOD : 62 %
Remarques: (bibliographie)

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations local e chimiques dans les con teneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les con teneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 1993
Nom d'expédition des : Flammable liquid, n.o.s.

Sigma-Aldrich - D136808

Page 10 de 13

Nations unies
(2,2-dimethoxypropane)
Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Etiquettes : Class 3 - Flammable liquids
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 364
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 353

Code IMDG

Numéro ONU : UN 1993
Nom d'expédition des Nations unies : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.
(2,2-dimethoxypropane)
Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Etiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-E
Polluant marin : non

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Numéro ONU : UN 1993
Nom d'expédition des Nations unies : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.
(Acetone-dimethyl acetal)
Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Etiquettes : 3
Code ERG : 128
Polluant marin : non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Listes canadiennes

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

Aucune substance n'est soumise aux conditions ministérielles de l'article 84 de la LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; MERCOSUR - L'Accord pour la Facilitation du Transport de Marchandises Dangereuses; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.

Copyright 2025 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.

Date de révision : 27.02.2026
Format de la date : mm/jj/aaaa

La marque présente en en-tête et/ou en pied de page de ce document peut différer visuellement de celle figurant sur le produit acheté, car nous sommes en phase de mise en œuvre de notre nouvelle marque. Cependant, toutes les informations dans le document qui concernent le produit demeurent inchangées et correspondent au produit commandé. Pour de plus amples informations, veuillez contacter mlsbranding@sial.com.

CA / FR